



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPET/CAFEP externe

Section : Arts appliqués

Option : Design et Métiers d'arts

Session 2019

Rapport de jury présenté par : Thierry Delor,

Président du jury, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional
Design et Métiers d'Art

SOMMAIRE

- Présentation du concours	page 3
- En introduction à la lecture des rapports d'épreuves	page 5
- Bilans et statistiques de l'admissibilité	page 6
- Bilans et statistiques de l'admission	page 7
- Rapports des jurys des épreuves de l'admissibilité	
- Rapport de l'épreuve d'Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art	page 10
- Rapport de l'épreuve de Culture Design et Métiers d'Art	page 14
- Rapports des jurys des épreuves de l'admissibilité	
- Rapport de l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle	page 18
- Rapport de l'épreuve d'Entretien à partir d'un Dossier	page 26

PRÉSENTATION DU CONCOURS

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques, techniques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance que revêt le choix de l'option, lors de l'inscription au concours.

L'option design vise au recrutement de professeurs d'arts appliqués aptes à dispenser les enseignements des différents pôles du BAC STD2A et éventuellement en formations supérieures post baccalauréat des lycées technologiques (création du diplôme de Métiers d'Art et de design DNMADE, valant grade de licence, décret et arrêté du 18 mai 2018, conduisant à l'abrogation des BTS à l'horizon 2021) et dans certaines filières de la voie technologique comprenant un enseignement des arts appliqués dans leur programme.

L'option métiers d'art vise au recrutement de professeurs de spécialités métiers d'art aptes à dispenser les enseignements professionnels, théoriques et pratiques dans les formations conduisant aux diplômes des métiers d'art (DNMADE, DMA).

1. Épreuves d'admissibilité

1.1 Épreuve d'investigation méthodique en design et en métiers d'art.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences académiques et professionnelles.

Il lui est demandé d'engager une démarche d'investigation méthodique questionnant les dimensions esthétique, technique, technologique, économique et sociologique dans un processus de conception en design ou en métiers d'art, à partir d'une documentation visuelle et/ou textuelle fournie.

L'articulation des notions et principes dégagée conduit à la formulation d'hypothèses de conception en utilisant des moyens graphiques adaptés et en justifiant les choix.

Durée : cinq heures. Coefficient 1

1.2 Épreuve de culture design et métiers d'art.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable d'user d'une méthodologie d'analyse pour aborder la documentation thématique du sujet et de déployer le fruit de cette analyse dans un argument critique, de situer un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion à partir des références proposées en mobilisant ses propres connaissances..

Durée : cinq heures. Coefficient 1

Au titre de la même session, le sujet de chacune des épreuves d'admissibilité peut être commun avec celui des épreuves d'admissibilité du concours externe de recrutement du CAPLP dans la section correspondante.

2. Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission consistent en un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours et notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires des formations visées.

2.1 Épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve consiste en la soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes).

Le dossier est relatif à une production destinée à être fabriquée en petite, moyenne ou grande série ou en pièce unique ou à une situation d'expérience dans les champs du design et des métiers d'art. Il prend appui sur une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle. Son contenu est susceptible d'être utilisé pour une application pédagogique en lycée.

L'épreuve permet d'apprécier l'authenticité et l'actualité du problème choisi par le candidat, sa capacité à en faire une présentation construite et claire, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Elle permet au candidat de mettre en valeur la qualité de son dossier et l'exploitation pédagogique qu'il peut en faire dans le cadre d'un enseignement. Elle permet en outre au jury, notamment au cours de l'entretien qui suit la présentation, d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Les dossiers doivent être adressés ou déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

Durée de l'épreuve : une heure. Coefficient 2

2.2 Épreuve de mise en situation professionnelle.

Pour cette épreuve, le candidat effectue son choix parmi une liste limitative de spécialités au moment de l'inscription.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans le cadre des programmes des lycées, préférablement en section STD2A ou pour la classe de seconde option Création et Culture Design mais possiblement en section post baccalauréat, DNMADE, et notamment pour les candidats de l'option métiers d'art.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes. Coefficient 2

En introduction aux rapports de jurys des épreuves d'admissibilité et d'admission du CAPET externe, session 2019

La filière design et métiers d'art s'est engagée entre les rentrées 2018 et 2019 dans la réforme de ses diplômes et de ses enseignements. Réforme du Baccalauréat STD2A, création du Diplôme National des Métiers d'Art et de Design. La réforme profonde de la structure et des modalités de formation ouvrent à une approche pédagogique nouvelle et volontairement plus transversale.

Les futurs candidats au concours sont bien évidemment invités à prendre connaissance de ces évolutions par la lecture des textes de référence. Je rappelle que dans l'esprit, les réformes de la filière de formation sont relatives aux évolutions du monde socio-économique et professionnel, de l'éthique particulièrement questionnée dans le monde contemporain, à la part croissante du numérique dans les modes d'apprentissages, dans la conception, la communication, la production. Les réformes qui concernent les différentes filières entrent également dans la logique du continuum des enseignements en prébac et postbac. Elles questionnent également la recherche universitaire actuelle féconde dans le domaine du design comme des métiers d'art.

Un futur enseignant des domaines du design et des métiers d'art doit s'informer, lire, conduire une veille culturelle, scientifique, technique ; consolider ses connaissances dans les visites d'expositions, des événements spécifiques, en suivant des conférences, des colloques, des présentations de projets. C'est essentiel dans le bon exercice de la profession, c'est d'autant primordial dans l'année de préparation aux concours.

Prétendre à la mission d'enseignement du design ou des métiers d'art impose une préparation et un recul critique nécessaires à la construction d'une argumentation fondée dans l'approche globale des problématiques pédagogiques. La conscience et la connaissance des enjeux de la formation et de l'éducation, des grands enjeux contemporains, on entendra en premier lieu les enjeux sociétaux, mais encore un élargissement possible aux domaines des sciences, de l'économie, des techniques et des diverses natures de la création soutiendront la prestation des candidats dans les étapes successives de l'admissibilité et de l'admission. L'approche de la pédagogie peut se nourrir de fruits d'une première expérience de terrain mais on ne saura trop insister pour répondre aux exigences du concours sur l'indispensable lecture d'ouvrages et d'actes de recherche en pédagogie et psycho-pédagogie afin de mieux aborder les missions de l'enseignant comme les statuts de l'élève dans la communauté éducative .

On attend donc que l'enseignant soit doué de savoirs, de curiosité, de recul analytique et réflexif, de mobilité intellectuelle, de compétence en démarche conceptuelle et qu'il soit en mesure de les communiquer.

Un concours d'accès au professorat vise le recrutement de futurs collègues que les jurys ont pour mission de distinguer parmi les candidats, ses règles sont rigoureuses. Un échec lors d'une première session ne doit pas décourager, bien au contraire, nombre de ces candidats ont à la suite manifestement consolidé leur préparation pour atteindre la réussite.

Les sujets et rapport du concours sont publiés sur le site du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid128196/sujets-rapports-des-jurys-capet-2018.html>

et sur le site national des Arts Appliqués

<http://designetartsappliquees.fr/category/primaire/enseignants/concours/enseignants-capet-arts-appliqués>

BILANS de la SESSION 2019 et STATISTIQUES

BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ

Concours : CAPET EXTERNE public Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 23

Nombre de candidats inscrits : 270

Nombre de candidats non éliminés : 114 Soit : 42.22 % des inscrits.

Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire

Nombre de candidats admissibles : 46 Soit : 40,35 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 08.94/20

Moyenne des candidats admissibles : 12.52/20

Barre d'admissibilité : 9.63/20

Concours : CAFEP CAPET privé Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats inscrits : 59

Nombre de candidats non éliminés : 21 Soit: 35.59 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 7 Soit: 33.33 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 8.39/20

Moyenne des candidats admissibles : 11.27/20

Barre d'admissibilité : 10.75/20

Concours : CAPET EXTERNE Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION MÉTIERS D'ART public

Nombre de postes : 2

Nombre de candidats inscrits : 48

Nombre de candidats non éliminés : 4 Soit: 8.33 % des inscrits.

Nombre de candidats admissibles : 2 Soit: 50 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 2)

Moyenne des candidats non éliminés : 6.51/20

Moyenne des candidats admissibles : 8.88/20

Barre d'admissibilité : 11/20

BILAN DE L'ADMISSION

Concours : CAPET EXTERNE public Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 23

Nombre de candidats admissibles : 48

Nombre de candidats non éliminés : 42 Soit 87.50 % des admissibles

Nombre de candidats admis sur liste principale : 23 Soit: 54.76 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients : admissibilité : 2 ; admission : 4

Moyenne des candidats non éliminés : 11.40/20

Moyenne des candidats admis : 13.23/20

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 10.89/20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 13.11/20

Barre de la liste principale : 10.81/20

Concours : CAFEP CAPET privé Section / option : 6502F ARTS APPLIQUES : OPTION DESIGN

Nombre de postes : 3

Nombre de candidats admissibles : 7

Nombre de candidats non éliminés : 6 Soit 85.71 % des admissibles

Nombre de candidats admis : 2 Soit: 33.33 % des non éliminés

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients : admissibilité : 2 ; admission : 4.

Moyenne des candidats non éliminés : 10.49/20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 14.13/20

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 10.17/20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 15.38/20

Barre de la liste principale : 10/20

Concours : CAPET EXTERNE

Section / option : ARTS APPLIQUÉS : OPTION MÉTIERS D'ARTS public

Nombre de postes : 2

Nombre de candidats admissibles : 2

Nombre de candidats non éliminés : 2

Nombre de candidats admis : 1 Soit: 50 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Coefficients : admissibilité : 2 ; admission : 4.

Moyenne des candidats non éliminés : 9.55/20

Moyenne des candidats admis : 13.67/20

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 9.88/20

Moyenne des candidats admis : 14.50/20

Barre de la liste principale : 13.67/20

Moyennes par épreuve et option

Option design, public.

- Moyenne de l'épreuve d'**Investigation Méthodique** des 114 candidats : 7.63/20

- Note la plus haute 16.5 ; note la plus basse 1

- Moyenne de l'épreuve de **Culture Design & Métiers d'Art** des 114 candidats : 09.81/20

- Note la plus haute 18 ; note la plus basse 2

- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admissibles : 10.62/20

- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admis : 13/20

- Note la plus haute 19 ; note la plus basse 3

- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admissibles : 11.15/20

- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admis : 13.22 /20

- Note la plus haute 18 ; note la plus basse 5

Option Design, privé.

- Moyenne de l'épreuve d'**Investigation Méthodique** des 21 candidats : 6.72/20

- Note la plus haute 11.7 ; note la plus basse 1.2

- Moyenne de l'épreuve de **Culture Design & Métiers d'Art** des 28 candidats : 9.72/20
- Note la plus haute 15,5 ; note la plus basse 1

- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admissibles : 10.17/20
- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admis : 15.25/20
- Note la plus haute 19 ; note la plus basse 7

- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admissibles : 10.17/20
- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admis : 15.50 /20
- Note la plus haute 18 ; note la plus basse 6

Option Métiers d'art, public.

- Moyenne de l'épreuve d'**Investigation Méthodique** des 4 candidats : 4.2/20
- Note la plus haute 11 ; note la plus basse 0.6

- Moyenne de l'épreuve de **Culture Design & Métiers d'Art** des 14 candidats : 8.25/20
- Note la plus haute 15.5 ; note la plus basse 1

- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admissibles : 7.75/20
- Moyenne de l'épreuve de **Mise en Situation Professionnelle** des admis : 10/20
- Note la plus haute 10 ; note la plus basse 10

- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admissibles : 12/20
- Moyenne de l'épreuve d'**Entretien sur Dossier** des admis : 19/20
- Note la plus haute 19 ; note la plus basse 19

RAPPORTS DES JURYS PAR ÉPREUVE

I — ÉPREUVES DE L'ADMISSIBILITÉ

Épreuve d'INVESTIGATION MÉTHODIQUE EN DESIGN ET MÉTIERS D'ART

Observations concernant l'épreuve d'Investigation Méthodique en Design et Métiers d'Art

Il n'a pas été possible pour cette session de numériser les planches d'Investigation Méthodique au contraire des copies de Culture Design et Métiers d'Art. Ce ne sera pas davantage le cas pour la session 2020, les correcteurs évaluent donc les originaux rendus pas les candidats. Certains centres ne sont malheureusement pas toujours en mesure de fournir les qualités attendues de supports (layout A3 et papier blanc standard A3), les candidats doivent être rassurés, jamais cette anomalie n'est préjudiciable au candidat dans l'évaluation de l'épreuve. Il convient de ne rendre aucun texte, croquis ou schéma annexes sur copie type examen pour cette épreuve d'Investigation Méthodique; les écrits doivent être formulés ou reportés sur les formats A3. Le temps imparti de 5 heures rend l'exercice très difficile, cette contrainte doit présider à l'élaboration d'un mode opératoire personnel qui permettra d'équilibrer le rendu et de répondre aux attentes de l'épreuve.

Préambule :

Le présent rapport a pour intention d'éclairer les candidats sur l'épreuve d'investigation méthodique dans ses modalités et afin de les orienter favorablement dans leur démarche de préparation à cette épreuve. Il fait aussi rappel de recommandations récurrentes et engage à se référer également aux rapports des sessions antérieures.

En effet, le jury constate, cette année encore, un nombre significatif de compositions révélant une méconnaissance parfois totale des codes et des compétences à la fois conceptuelles, créatives et méthodiques à mettre en œuvre.

Il est réitéré que cette épreuve questionne les méthodes de création propres aux arts appliqués. À partir d'une incitation, d'un sujet textuel, elle a pour attendu la mise en place d'une démarche d'analyse et de conception ancrée dans des enjeux actuels en design et/ou en métiers d'art. Le jury attend du candidat qu'il fasse la preuve d'une capacité à analyser de façon méthodique le corpus de document, à synthétiser les éléments dégagés, à articuler la phase d'analyse à la phase de conception qui consiste à formuler des hypothèses s'inscrivant dans des situations contextuelles.

De plus, un positionnement du candidat vis à vis de la discipline tout comme une maîtrise des langages graphiques et plastiques sont attendus par le jury.

Observations, constats et conseils du jury :

1. Remarques générales

Le jury se réjouit de constater que le déséquilibre entre les deux phases d'investigation n'est plus aussi flagrant notamment grâce au temps d'articulation désormais bien assimilé qui facilite l'engagement dans la conception. La méthode devient plus experte et donc orientée vers le projet. Le sujet doit être perçu comme un support qui a pour but de partager une réflexion, une sensibilité et un engagement personnel avec le jury.

Le jury remarque que les candidats cherchent à s'inscrire dans des enjeux contemporains du design (co-conception, design participatif, écoconception, design génératif, réalité virtuelle ou augmentée...), cependant nous conseillons à ces candidats d'avoir une meilleure compréhension de ces enjeux, ceci afin d'éviter les poncifs et réponses superficielles.

2. Les attendus par compétences

Analyser

« Cohérence de la démarche d'analyse et pertinence des éléments dégagés »

Comme le signalait le précédent rapport, le thème du sujet doit être pleinement considéré sous sa forme plurielle. Cela induit des approches transverses et diverses sur l'ensemble des documents. Une méthode qui consiste à lister, sous forme d'inventaire, les différentes caractéristiques des documents (formels, esthétiques, fonctionnels, historiques) ne saurait en aucun cas se substituer à l'analyse.

L'objectif de cette première partie est de trouver des axes de réflexions qui traversent les différents documents de manière à dégager des notions pertinentes et des questionnements qui témoignent d'une réelle hauteur de vue.

Le jury rappelle l'importance d'une approche sémantique fondée sur la polysémie du terme proposé. En effet, le thème « débordements » s'est vu trop souvent interprété de manière purement littérale.

Les meilleures copies sont donc celles qui ont su se l'approprier en la questionnant en amont et dans une dialectique avec les notions dégagées des documents. Toutes les informations émanant des documents ne sont pas significatives ; une bonne approche discerne les notions clés et les réinvestit. Il s'agit d'opérer des choix.

L'analyse ne doit pas se contenter de lister des mots clés, des constats, des descriptions et des évidences énoncés mais doit permettre d'énoncer des questionnements, enjeux à réinvestir dans la phase d'articulation.

Des copies traitent encore l'analyse exclusivement par le texte dans un mode dissertatif inadéquat. Certains candidats s'attachent à des démonstrations graphiques et plastiques gratuites, qui n'ont d'autre visée que leur propre exposition.

Le dessin comme l'écrit est un vecteur de communication, il doit servir l'analyse. Dans ce sens, les moyens graphiques et plastiques engagés dans l'analyse permettent de décomposer, de comparer, d'expliquer, de souligner les éléments caractéristiques et significatifs.

Le candidat doit impérativement hiérarchiser les éléments graphiques et textuels pour communiquer clairement sa pensée.

Faire référence

« Investissement de connaissances et de références personnelles »

Les connexions avec des références extérieures au sujet (qu'elles soient dans le champ disciplinaire ou non) permettent de nourrir des interrogations, de confirmer des raisonnements analytiques et de motiver des envies de création. Le jury s'étonne à la fois de voir des copies

qui ne convoquent aucune culture personnelle ou à l'inverse qui cumulent des exemples illustratifs sans rapport avec les remarques formulées.

Comme l'énonce le précédent rapport: *même si le lien avec la référence convoquée paraît évident, le candidat doit faire preuve de didactisme. Il s'agit de communiquer sous forme de question et/ou de déduction l'aspect de la référence qui permet le rapprochement au(x) document(s) du corpus. Cette culture personnelle est appréciée et encouragée notamment lorsqu'elle se détache des connaissances communes de formation et témoigne plutôt d'une singularité, d'une curiosité sur l'ensemble des époques et d'une veille contemporaine.*

Les références ne doivent pas être énoncées sous forme de catalogue mais bien servir le propos en étant démontrées et argumentées par le croquis.

Les exemples trop génériques mènent les candidats à dévier des considérations propres au sujet.

Articuler

« *Articulation entre les déductions issues de l'analyse et les hypothèses* »

L'articulation entre l'analyse et les hypothèses permet de faire exister une continuité et une cohérence dans l'ensemble de la démarche d'investigation.

Sans articulation, dissociée totalement de la phase d'analyse, la conception devient caduque et oriente vers des propositions inadéquates, voire gratuites.

L'exercice de la synthèse est incontournable à cette étape. La synthèse permet d'identifier, de sélectionner et de mettre en relief les choix opérés.

Elle permet donc de vérifier la pertinence des notions dégagées par rapport à la thématique.

L'articulation est le lieu d'une identification de situations contextuelles, d'enjeux contemporains envisageables pour le développement de la phase de conception.

La formulation simple de questions qui soulèvent des problèmes de design permet une posture de recherche d'hypothèses plus aisée et garantit au jury un accès clair au raisonnement. Des questions telles que « Comment déborder du cadre avec rigueur ? », « Comment mettre en partage un usage par le débordement ? », « Comment mettre en équilibre débordements et économie de moyens ? » mettent en tension des notions permettant d'ouvrir un champ d'investigation fertile.

Le propos synthétisé doit éviter de se réduire à des constats et continuer d'ouvrir et non de clore le propos.

Concevoir

« *Efficiences des différentes hypothèses* »

Il est préférable de formuler un minimum de deux hypothèses clairement formalisées et justifiées plutôt que de multiplier les annonces que le temps de l'épreuve ne permet pas de prendre en charge.

Il est nécessaire d'énoncer au préalable les enjeux (opportunité, nécessité ou besoins) auxquels les hypothèses vont répondre afin d'éviter des propositions formelles, sans fondement. Le jury attire l'attention des candidats sur l'importance d'ancrer ses formulations créatives dans le champ spécifique des arts appliqués.

Il ne s'agit pas de décliner une production existante (corpus de documents ou références personnelles) mais de concevoir des réponses singulières dans des contextes définis. Ainsi, il est mal venu de se réapproprier des projets existants ou précédemment réalisés.

Par ailleurs, il est rappelé aux candidats que des principes plastiques tels que « débordements » ne constituent pas à eux seuls des réponses ou des hypothèses.

Les candidats des Métiers d'Art sont grandement invités à investir et à valoriser, au sein du développement des hypothèses, les spécificités propres à leur domaine de compétences.

Communiquer

« Lisibilité et qualité de la communication graphique et écrite »

Comme le signalait déjà le précédent rapport de jury, nous rappelons que cette épreuve a pour but, entre autres, d'évaluer comment un futur enseignant des arts appliqués sait communiquer en articulant l'expression écrite et graphique. Il s'agit d'un langage hybride fondamental dans la conception qui permet de s'exprimer et de se faire comprendre.

Ainsi, un niveau de maîtrise de la langue française est absolument incontournable et la dissertation ne peut se substituer à la dominante graphique.

Le jury apprécie les candidats soucieux d'apporter un confort de lecture et de compréhension de leur propos. Une majorité de candidats hiérarchise bien les contenus de l'investigation méthodique. Aussi, la communication gagne en finesse et en efficacité lorsqu'une attention particulière est accordée à l'équilibre texte/image.

D'excellentes copies impressionnent le jury par la dextérité déployée en peu de temps dans un dessin d'analyse et/ou d'intention qui démontre, décompose, schématise et qui est habilement complété par le texte.

Malheureusement, la communication est souvent de moindre qualité lorsqu'il s'agit de mettre en forme les hypothèses de projet.

Le jury attend une expression et un vocabulaire adaptés et précis. Ce niveau d'exigence rentre en adéquation avec les futures fonctions d'enseignant.

Ces fondamentaux se complètent par un lexique spécifique au design et Métiers d'Art.

Enfin, le jury invite l'ensemble des candidats à valoriser leurs compétences et à envisager l'épreuve comme la communication d'une réflexion adressée à des membres de jurys doués de curiosité et d'ouverture d'esprit dans la découverte de leurs propositions et dans l'attente éventuelle d'une rencontre ultérieure lors des épreuves de l'admissibilité.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que les candidats sont capables de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir du thème et des références proposés.

Le rapport de cette session 2019 est rédigé dans l'intention d'aider les candidats des sessions futures à comprendre, ou mieux les comprendre, les attendus de cette épreuve. Nous les invitons donc à procéder à une lecture attentive des différents items de ce rapport pour prendre la pleine mesure des exigences de l'épreuve car seule une préparation efficace sera garante d'une évaluation positive.

Par ailleurs, ce rapport s'inscrivant dans une continuité, il est conseillé aux candidats de se référer également aux rapports des sessions antérieures.

Préambule

La spécificité de cette épreuve ne la limitant pas et ne la soumettant pas à un programme, il est attendu des candidats une culture large et ouverte explorant les champs du design et des métiers d'art ainsi qu'une culture personnelle et générale.

Les candidats doivent faire preuve de méthode, être capables de convoquer des connaissances précises qui viennent à propos, et poser un contexte qui invite à interroger la pratique du design et des métiers d'art aujourd'hui.

Les candidats sont invités à lire avec attention l'ensemble des informations du sujet, ceci afin d'éviter une lecture partielle de la demande et des indicateurs qui le jalonne. Le temps consacré à cette lecture permettra au candidat de prendre de la distance et d'éviter les pensées communes ou manichéennes.

Conseils concernant la présentation et la rédaction des copies

Des efforts ont été notés concernant la rédaction et la présentation globale des copies. La plupart d'entre elles distinguent assez lisiblement les parties du devoir et mettent en exergue les articulations, sans pour autant les nommer. Nous conseillons aux candidats de sauter des lignes afin d'apporter un maximum de clarté à la lecture de leur raisonnement. Il est rappelé à nouveau qu'il est interdit de fournir des informations personnelles dans la copie, ceci provoquant, en effet, une rupture de l'anonymat (croquis distinctifs ou couleurs soulignant des termes dans le devoir)

Le jury rappelle l'importance de la syntaxe et de l'orthographe : les fautes de syntaxe sont un obstacle à la compréhension de la copie; les fautes d'orthographe sont un frein à la fluidité de la lecture, la rendent fastidieuse. Prendre le temps de se relire est essentiel. L'usage d'un vocabulaire spécifique et précis permet de construire un questionnement juste. La maîtrise du champ lexical des arts appliqués et des métiers d'art, comme celui d'un champ culturel élargi, relève de l'évidence dans le cadre du recrutement d'enseignants spécialisés. Ce point est particulièrement important.

Il est attendu, pour cette épreuve de respecter les règles de la dissertation, donc de s'engager dans la mise en forme d'une argumentation : exposition d'analyses, de réflexions, d'hypothèses et conclusion cohérentes, construites, et non de se limiter à un plan détaillé. Cet exercice ne saurait toutefois se passer d'une structure — à minima introduction / développement / conclusion—. Pour faciliter la lecture, la problématique et le plan seront annoncés en introduction. La copie structurée visuellement communiquera l'organisation de la pensée du candidat. Il n'est pas souhaitable d'utiliser le "je" qui fragilise l'intérêt de la pensée, la réduit et risque le glissement vers une déclaration d'opinions, d'avis personnels non étayés. Cette épreuve relève du registre de l'argumentation ; elle ne doit pas s'inscrire dans le registre de la narration personnelle, de l'explication romancée.

1. Analyser les documents au regard de la thématique du sujet.

Le sujet de cette session présentait un corpus de 3 documents iconographiques et d'une citation scrupuleusement choisis afin de rendre abordable le sens de la thématique « Erreur/Manifeste »

L'écueil principal qui a été relevé concerne le traitement même du sujet dans la mise en tension des termes du sujet « erreur et manifeste ». Le second terme « manifeste » est défini de façon souvent peu convaincante, voire oublié par les candidats. La qualification des termes est aussi à nuancer davantage pour ouvrir vers une plus grande finesse sémantique. Le terme « erreur » est souvent remplacé par le terme d'aléatoire, il est important d'éviter des glissements trop rapides du sens, ce qui aboutit à une dénaturation sinon un détournement de la problématique. Si les documents proposés ont été compris dans l'ensemble, la grande majorité des candidats n'est pas parvenue à en mener une analyse croisée pourtant particulièrement induite dans l'intitulé binaire du sujet. Il est impératif de comparer les documents entre eux afin d'éviter l'énumération d'idées, l'effet d'inventaire. Analyser un document, c'est prendre le temps de comprendre sa place dans le corpus et de la mettre en résonance avec les autres documents et la thématique générale. Le jury rappelle que l'analyse ne consiste pas en une description mais en une mise en tension, on évitera ainsi une description linéaire et surtout d'affronter les documents séparément.

Dans l'évaluation, il est indiqué que l'un des critères prendra en compte la rigueur et la fertilité de l'analyse. Il faut entendre par rigueur que seront interrogés au minimum pour chaque document :

- Le statut de la référence présentée,
- Ses dimensions technologiques, fonctionnelles, esthétiques, sémantiques, et symboliques,
- Son inscription dans un contexte économique, sociologique et politique.

La démarche d'analyse manifesterait ainsi un étayage de la pensée et de l'argument par une approche critique réelle des enjeux liés au design et aux métiers d'art.

2. S'appropriier le thème et définir un questionnement

Les bonnes copies, certaines étaient brillantes, ont révélé une culture personnelle riche et ouverte sur d'autres champs que ceux du design. Il est nécessaire de ne pas entrer dans la modélisation des références et de se garder d'une longue et inutile traversée de l'histoire du design.

Soulever des questions ne suppose pas qu'elles soient toutes traitées ; en revanche, il ne s'agit pas non plus de procéder à un listing non argumenté de questions mais bien de les poser clairement afin de soutenir la réflexion (cela renvoie directement à la notion de fertilité évoquée dans les critères d'évaluation). L'appropriation de la diversité d'aspects du sujet a permis aux meilleurs candidats de dépasser une réflexion simpliste, binaire, caricaturale. Il aurait été intéressant de saisir la différence entre aléatoire et erreur que les candidats ont trop souvent confondus. « Errare », c'est se tromper. Peut-on souhaiter se tromper ? Est-ce simplement possible ? Peut-on programmer une erreur ? De même la sérendipité a beau entretenir un lien étroit avec le hasard, elle n'est pas pour autant le fruit d'une oisiveté, il est bon de noter qu'elle résulte la plupart du temps d'une recherche entamée (en cuisine, en sciences ou en arts). Certains candidats ont su d'ailleurs valoriser la nécessité d'empirisme et d'expérimentations propices à la découverte.

3. Problématiser

La problématique met en perspective les définitions (culture générale) et les situations (culture spécifique) issues de l'analyse. Cette problématique donne lieu au développement de réflexions critiques, argumentées et étayées, elle définit les limites et les ouvertures que le sujet propose. Pour beaucoup de candidats, problématiser reste un exercice difficile. De fausses

problématiques (questions fermées) apparaissent régulièrement dans les copies : les problématiques trop réductrices par rapport au sujet engendrent inévitablement un développement trop peu nuancé, voire hors-sujet.

Certaines copies présentent encore trop souvent des tentatives de problématisation se transformant en une série de questions sans articulations, sans engagement ni véritable positionnement vis-à-vis de la thématique. Dans ce cas, les développements sont complexes et confus, le candidat perd le fil, les questionnements digressent et s'éloignent du thème. D'autre part, de nombreuses copies usent d'une profusion de termes et de formules alambiqués. Ne pas confondre problématiser et rendre complexe.

Les meilleures copies proposent des problématiques fines et actuelles en utilisant un vocabulaire choisi, elles mettent en tension la thématique et les documents dans des approches à la fois personnelles (expériences) et expertes (connaissances).

En synthèse l'écueil de problématiques trop élémentaires, d'une pensée linéaire, de connaissances vagues et les difficultés à articuler différentes notions ne permettent pas aux candidats de composer un devoir ad hoc. Les meilleures copies évitent les obstacles cités ci-dessus et développent une approche sensible et contextuelle des connaissances. Enfin, elles sont rédigées consciemment à destination du correcteur dans une exigence de clarté et de graphie soignée.

4. Dégager un raisonnement pertinent et construit

Il a été précisé plus haut que la copie doit être rédigée et ne pas rester sous la forme d'un plan détaillé. Le développement d'un raisonnement construit dépend des principes mis en tension dans l'annonce de la problématique. Les candidats qui ont su définir une problématique pertinente ont été en mesure de rédiger un développement organisé. Un propos cohérent est un propos structuré qui doit rester centré sur le sujet et la problématique. Trop de copies proposent un développement dans lequel s'opèrent des glissements, voire des fausses routes : attention aux digressions. Par ailleurs, si les références puisées dans le passé sont incontournables dans cette épreuve, le développement des différentes parties ne peut être purement chronologique. Le candidat se doit de développer les mots-clés pertinents, les notions fortes sans se contenter de les lister mais bien d'en nourrir l'argument.

5. Les référents de l'argumentation

Le développement du raisonnement est le temps de la mise à l'épreuve de la problématique annoncée. Le candidat se positionne par le choix de plusieurs contextes et références. Les références proposées doivent mettre en valeur la culture générale des candidats. Elles seront issues des domaines du design et des métiers d'art mais également de la philosophie, des sciences, des arts vivants, de la littérature... Une fois encore, ces références ne doivent pas prendre la forme d'un inventaire de connaissances, ni même être appréhendées sous leur seule forme.

Elles doivent être choisies de manière pertinente afin d'appuyer l'argumentaire du discours. Elles seront replacées dans leur contexte sociétal et leur singularité, seront précisément expliquées, c'est-à-dire qu'elles seront nommées, clairement identifiées et identifiables. Les informations attendues sont au minimum : un nom ou un titre, un créateur, une date sinon une période, une inscription dans un domaine, éventuellement un mouvement, une tendance, et toute indication permettant d'en renforcer le sens tel que l'échelle, les matériaux, le processus de conception, le contexte de création, l'usage, etc. Comme pour l'ensemble des épreuves, c'est bien moins la somme des connaissances qui est en jeu que l'utilisation que l'on en fait, la pertinence de leur articulation aux enjeux du sujet.

Le jury aurait souhaité lire davantage de copies s'appuyant sur des références issues de différentes périodes : trop peu de copies s'appuient sur des références en amont du XIXe, ce qui est regrettable pour ce type d'épreuve. Si les documents proposés relèvent de la création contemporaine, c'est possiblement autour de références issues d'autres domaines, d'autres périodes que le questionnement doit s'articuler et la réflexion s'étoffer. Mais c'est aussi, quelle

que soit la période traitée, dans la concomitance des références que se discuteront le mieux et s'exemplifieront le mieux des différences conceptuelles.

Enfin, il faut proscrire les citations relevant du « lieu commun »: une citation ne peut servir efficacement la réflexion si elle est trop générale; elle doit être contextualisée, développée, discutée.

6. La conclusion

La conclusion est le lieu d'une synthèse sincère de l'argumentaire engagé au regard de la problématique énoncée. Elle doit présenter une ouverture, permettre de mettre en exergue des amorces de réflexion susceptibles d'être fécondes dans le cadre des pratiques du design et des métiers d'art.

II — ÉPREUVES DE L'ADMISSION

ÉPREUVE de MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de ses savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné.

L'épreuve a aussi pour but d'évaluer la dimension pédagogique et les questionnements inhérents à une posture d'enseignant que doivent refléter les différents choix et partis pris du candidat.

Enjeux et modalités de l'épreuve

L'épreuve de Mise en Situation Professionnelle invite le candidat à occuper pleinement sa position de futur enseignant dans le cadre fourni par l'épreuve. En effet, c'est l'occasion pour lui de valoriser sa capacité à appréhender la complexité de l'acte d'enseigner, de se projeter dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques au service de la progression des élèves, en utilisant les outils et ressources mis à sa disposition (éléments du sujet, espace de la salle, tableau ou paperboard).

La vocation première du concours du CAPET Arts Appliqués option Design est de recruter des professeurs qui se destinent à intégrer les équipes enseignantes de la filière Sciences et Technologie du Design et des Arts Appliqués (STD2A et éventuellement formations post-bac dont notamment DNMADE) ; celle de l'option Métiers d'Art concerne les enseignants qui se destinent à dispenser les enseignements professionnels et technologiques, théoriques et pratiques en Diplôme des Métiers d'Art (DNMADE DMA).

Un sujet composé d'un corpus de trois à quatre documents de natures diverses (images, textes, extraits d'ouvrages...) accompagnés d'un thème d'investigation est fourni au candidat. Il dispose de 5 heures pour mener à bien son analyse et la construction de sa séquence au regard d'un objectif pédagogique et d'un niveau de classe imposé : 4 heures dédiées à l'investigation et une heure dédiée à la préparation de l'exposé.

Durant la première partie de l'épreuve, le candidat utilise les formats papier fournis par le centre d'examen afin de mener à bien son investigation. Il pourra sélectionner au sein de sa production les documents utiles à sa prestation orale qui seront pensés comme outils de communication servant la mise en situation professionnelle. Ils sont un enrichissement de la soutenance orale, en contrepoint du tableau (équipé en feutres et craies) également à la disposition du candidat, pour rendre lisible sa démarche aux membres du jury. Il est judicieux de faire appel aux ressources en présence (en tant que futur enseignant) pour servir au mieux son propos durant l'oral. L'accès à internet n'est pas autorisé durant la préparation de l'épreuve. Le candidat veillera à apporter les éléments de fixation nécessaires pour parer à leur insuffisance éventuelle si besoin : aimants, gomme ou rubans adhésifs.

Durant la soutenance orale : 30 minutes d'exposé, puis 30 minutes d'échange avec le jury, il appartient au candidat de présenter le sujet qui lui a été soumis (documents et thème d'investigation) et de présenter un dispositif pédagogique d'une séquence articulée à son analyse pour le niveau de classe imposé.

Observations, constats et conseils du jury

1. La leçon

a. Analyser

Un thème est proposé à l'étude et doit être interprété au regard des documents dont l'analyse doit être menée de manière croisée, dans une logique de confrontation et de mise en relation.

Il s'agit de faire émerger des questionnements, principes et enjeux sous-tendus par les documents et le thème d'investigation imposés en les dirigeant vers les domaines du design et des métiers d'art.

Dans cette optique, il est essentiel de replacer les documents dans leurs contextes de création : perspectives historiques, techniques, socio-culturelles, etc.

Il est à rappeler que l'étape de présentation des documents et du thème, nécessaire dans le cadre de l'épreuve, peut être aussi l'occasion pour le candidat d'exposer une relecture riche de nouveaux points de vue.

Le jury constate au regard des notes médianes attribuées que les analyses étaient dans l'ensemble efficaces. Les meilleurs candidats parviennent à articuler de manière pertinente l'analyse à une problématique de design ou de métiers d'art transférable sur le plan pédagogique.

Le jury incite les candidats à identifier et questionner le statut des documents, à s'engager dans une lecture ouverte afin de dépasser les notions communes qui peuvent en être extraites et interroger les potentiels enjeux de société. Il est rappelé que le corpus doit être mis en perspective dans le thème du sujet, attente que certains candidats semblent ignorer.

Enfin, cette étape d'analyse doit fonder le socle de la projection pédagogique. Ainsi, dès cette première phase, dans une logique dynamique, certains candidats performants croisent les axes mis en évidence et l'exploitation pédagogique possible, ce qui est un point très positif.

Les références convoquées doivent être expliquées et servir l'argumentation et ne doivent pas être uniquement citées ou évoquées dans une libre association, comme « ce document me fait penser à » ... sans autre développement. Pour attester d'une solide culture générale, le candidat est invité à convoquer des références issues de sa culture personnelle. Elles seront préférablement non limitées aux seuls champs du Design et des Métiers d'Arts mais ouvertes à d'autres domaines afin d'élargir et soutenir l'analyse, d'étayer sa contextualisation : cinéma, littérature, arts vivants, musique, sciences, sciences humaines, philosophie, etc. Cependant, si l'ouverture est porteuse, elle ne doit pas se faire au détriment d'un ancrage solide dans la culture spécifique du candidat dans les champs du design et des métiers d'arts. Trop d'analyses se font encore sous un angle plastique et thématique, et déconsidèrent les enjeux d'usage, d'usager et de techniques.

b. Problématiser

L'analyse comparée doit permettre de proposer une problématique spécifique au design et aux métiers d'art. Le jury rappelle que le thème d'investigation et l'objectif imposés ne peuvent être considérés comme des problématiques. Le candidat doit identifier des enjeux forts, desquels découlera un questionnement. Ce questionnement porte sur la nature des relations entre les problèmes identifiés. Il relève de la question du *pourquoi*, celle du *comment* lui étant subordonnée.

Le candidat peut identifier plusieurs questionnements et en déduire une problématique, en veillant à sa formulation synthétique. Cette problématique engagera à la fois une démarche de projet et une réflexion pédagogique. Le jury note que les candidats qui réussissent relient régulièrement la séquence proposée et les dispositifs évoqués à leur problématique en mettant

en relief les enjeux des métiers du design et des métiers d'art et les rôles du designer ou artisan.

Les problématiques pédagogiques annoncées ont souvent pu paraître distantes des sujets proposés. En effet, trop de problématiques semblent être le fruit d'un compromis artificiel entre une analyse dirigée par les documents découverts et des enjeux pédagogiques et des effets d'actualité (co-design, participatif, etc.) déjà formulés en amont de l'épreuve. Le jury met aussi en garde les candidats tentés de présenter une séquence dans leur domaine de compétence quant au risque de ramener les documents soumis et leur analyse au seul rôle de déclencheur ou d'alibi. Le futur enseignant doit faire preuve de mobilité dans la réflexion.

Les meilleurs candidats tiennent compte de la nécessité d'introduire ou de déclencher un processus créatif en début et au cours des séquences pédagogiques proposées. De nombreuses problématiques sont possibles autour d'un même thème. Dès lors, il appartient au candidat de convoquer sa culture et sa pratique du design pour étayer sa proposition et l'incarner, mais aussi de choisir stratégiquement une question appelant, par la suite, des enjeux pédagogiques qui guideront la construction de la séquence.

2. Construction d'une séquence

a. Objectifs

Au corpus du sujet succédait un objectif pédagogique imposé.

Option Design : *Engager une pratique expérimentale du design en classe de première STD2A.*

Option Métiers d'Art : *Engager une pratique expérimentale de métier d'art en classe de première année DNMADE.*

Il est attendu du candidat qu'il crée une séquence originale durant le temps de préparation et qui ne soit pas une redite ou une ré-exploitation de celle de son dossier. On attend de la part d'un futur enseignant une réactivité au sujet imposé de cette épreuve et de pouvoir rendre compte de l'engagement attendu dans une logique de formation d'un futur designer.

Le jury a pu observer parfois une méconnaissance des pôles d'enseignement et une ignorance des savoirs et compétences visés dans les formations aux domaines des arts appliqués. Certains candidats concèdent même une méconnaissance du public concerné : prérequis, niveau d'autonomie, effectifs des classes ou des groupes ; ils révèlent une approche pour le moins superficielle des attendus du concours.

Le jury préconise donc la lecture complète et active des référentiels de formation notamment du cycle STD2A, de l'enseignement d'exploration en seconde et désormais en première année du DNMADE en considérant les champs des spécialités visées; lectures incluant les matières générales afin de fonder et crédibiliser la transversalité de la séquence qui sera proposée.

À l'inverse, l'objectif d'orienter vers une approche expérimentale est souvent pris de manière anecdotique et les séquences proposées relèvent trop souvent de la mise en action des élèves sans visée concrète de la transmission d'une approche méthodique de la démarche de projet. La stimulation de la créativité se confond trop souvent avec un dispositif récréatif, sans enjeu, sans problème à résoudre. La question des acquisitions et de leurs exploitations à plus ou moins long terme pour les élèves paraît trop souvent minorée au profit de l'exécution mécanique d'un exercice de transposition d'un thème en situation.

Une approche expérimentale doit s'accompagner de la formulation des demandes, des attendus, des incitations et des objectifs spécifiques à chaque séance. Le jury regrettera ainsi que l'expression pratique expérimentale soit trop souvent réinterprétée, soit comme mise en autonomie totale des élèves, soit comme pratique aléatoire ou dénuée d'objectifs, totalement déconnectée d'une pratique de recherche cohérente en Design et Métiers d'Art. Il est à rappeler que la démarche de projet se nourrit d'une posture exploratoire inscrite dans un cadre d'objectifs mis en place et en stratégie par l'enseignant.

Le jury a pu observer, parfois, une mauvaise interprétation des intitulés du référentiel du bac STD2A, et une non différenciation des spécificités de la *Pratique en Arts Visuels* et de la *Démarche Créative*. L'expérimentation a sa place dans les deux disciplines avec des objectifs différents. En *Démarche Créative* l'expérimentation est une étape incontournable et non une fin en soi, comme elle peut l'être dans la *Pratique en Arts Visuels*. Elle permet à l'élève de déduire des notions, de mettre à distance, de valider ou non des choix dans une démarche de projet quand la *Pratique en Arts Visuels* permet à l'élève d'acquérir les moyens techniques, plastiques et conceptuels d'un questionnement à la fois intellectuel et sensible.

Les bons oraux sont ceux qui ont mis en œuvre des outils pédagogiques créatifs, crédibles, adaptés et ciblés. L'enseignant ne peut laisser l'élève dans une pleine autonomie, mais doit fournir les outils et les moyens méthodologiques, pratiques, matériels et techniques nécessaires aux acquisitions visées et à la conduite de projet. Rappelons que la lecture du *Pôle Outils et Méthodes* du référentiel STD2A sera tout à fait éclairante à ce sujet. L'intuition et la créativité sont essentielles, mais il faut penser le cadre pédagogique permettant d'exploiter ces énergies créatives dans la construction d'une culture du projet. Pour cela les objectifs spécifiques doivent être clairement énoncés pour permettre et donner à voir une progression construite. Au final le candidat doit affirmer sa position de futur enseignant, exposer ses choix ou hypothèses pédagogiques, ne pas oublier la place de l'élève au cœur de son dispositif et la nature de l'accompagnement pédagogique qu'il pense dispenser.

b. Transfert pédagogique

À partir de ses éléments d'analyse et de la formulation de sa problématique, le candidat doit développer une séquence pédagogique en opérant un transfert des questionnements dégagés. C'est le cœur de la mise en situation professionnelle. En fonction du niveau de la classe imposée, une même question ne donnera pas lieu aux mêmes développements pédagogiques. Il faut donc adapter avec justesse l'ambition des séquences et travailler avec précision les modalités de transmission du dispositif et de son évaluation. Cela implique :

- la connaissance des prérequis des élèves en fonction du niveau imposé (socle commun de compétences et de connaissances acquis à l'issue du collège, enseignement d'exploration CCD, cycle terminal STD2A, cycle DNMADE)
- la connaissance et la compréhension du référentiel (dénomination des pôles du programme, volumes horaires, temps forts et objectifs de la formation).

Cette épreuve est une étape du concours qui permet vraiment au candidat de faire la preuve de sa créativité en tant que futur pédagogue à travers les dispositifs envisagés tout en restant cohérent quant aux objectifs poursuivis. Une séquence pédagogique repose sur des enseignements transversaux. Elle propose et projette l'articulation des différentes étapes d'apprentissages et celle de leurs différentes natures.

Le jury a pu constater que les séquences, parfois ambitieuses par l'ampleur des problématiques abordées, se concrétisaient trop souvent dans des séances cloisonnées reposant sur des exercices simplistes dans lesquels les candidats semblent trouver un appui rassurant pour leur démonstration mais qui, au final, ne servent pas leurs intentions pédagogiques. Les candidats doivent déployer dans l'exposé les phases opératoires de leurs dispositifs (ceci peut concerner, en cohérence avec le dispositif choisi, les horaires, lieux, espaces, supports, formats, nombres de séances) et toujours mettre en perspective les objectifs principaux qu'ils ont fixés.

En synthèse, le jury tient à rappeler que les objectifs pédagogiques doivent être clairement présentés lors de l'exposé oral. Le candidat doit également présenter la demande qui est faite à l'élève, la nature de ce que celui-ci peut ou doit produire, les consignes qui lui sont données et les moyens mis en œuvre pour l'aider à atteindre les objectifs fixés. Des techniques traditionnelles aux outils numériques, toute la palette est exploitable à condition d'être en adéquation avec l'objectif de la séquence. Le candidat doit être en mesure de formuler l'énoncé

précis qu'il ferait aux élèves et aussi clairement la manière dont il pense impulser les activités menées en classe. Tout comme il doit réaliser qu'une incitation pédagogique peut ne pas être restrictive ou modélisante et ne doit donc pas être écartée par effet de posture.

Les candidats ne doivent pas hésiter à donner un contexte précis, stimulant et créatif ainsi que la finalité de la séquence. Toute la difficulté de l'épreuve réside dans la projection contextualisée d'une action pédagogique. Cela exige d'être capable d'exposer sa pensée, sa réflexion et d'en tracer les perspectives dans une proposition didactique.

c. Évaluation

L'évaluation est formulée en fonction des objectifs définis. Elle doit permettre aux élèves de comprendre les attentes précises de la demande. L'évaluation doit pouvoir être envisagée dans toutes ses dimensions (diagnostique, formative, sommative...). C'est un outil qui aide l'élève à visualiser sa progression. En considérant ainsi l'évaluation, les candidats permettront au jury de percevoir que les enjeux de la demande émergent bien de la définition de ses critères. Le candidat doit les rédiger en évitant la reprise directe de formulations issues du référentiel. Il est préférable de présenter les critères d'évaluation simultanément aux objectifs visés et d'avoir des critères peu nombreux mais pertinents, clairement articulés aux objectifs.

3. La prestation orale et l'échange avec le jury

Il convient tout d'abord de rappeler que la communication est certes une action verbale visant à transmettre une information ordonnée mais qu'elle est également un échange non- verbal impliquant une posture, un regard, des gestes, des visuels, des écrits, etc. Nous invitons les candidats à travailler ces deux composantes afin de proposer un oral qui soit le plus satisfaisant possible de ces points de vue.

a. Prestation orale

Le jury remarque un vocabulaire et une terminologie spécifiques au Design et aux Métiers d'Art assez maîtrisés et plutôt investis dans l'ensemble. L'oral met les candidats en situation d'enseignants et leur permet de démontrer leur capacité à capter l'attention, à s'exprimer avec aisance, clarté et dynamisme (nous rappelons que le débit de parole et la tonalité sont des éléments importants pour la compréhension du propos et de l'engagement ; de même que l'enthousiasme et l'envie sauront porter le discours avec davantage de force).

La réactivité est la première qualité attendue pour ce genre d'exercice. Il sera opportun de rappeler que l'échange vise à éclaircir et non à piéger le candidat : de l'écoute et de la mobilité sont attendues.

Le futur enseignant doit adopter une posture intellectuelle ouverte permettant à ses futurs élèves de forger leur propre regard et leurs convictions quant aux enjeux du Design ou des Métiers d'Art. Dans cette épreuve le jury vérifie donc l'aptitude et la volonté du candidat à s'engager en tant que pédagogue. Il est ainsi nécessaire qu'il fasse preuve d'écoute et de recul critique, qu'il sache remettre en question, rebondir et remodeler ses propositions en fonction des incitations du jury.

Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas de présenter une séquence parfaite en 5h mais d'alimenter une réelle discussion permettant de faire évoluer, modifier, voire reconstruire en direct la proposition pédagogique. Cela appelle naturellement une certaine souplesse d'esprit, un échange convaincu mais pas obtus, dénué de toute agressivité. L'attitude de certains candidats n'est pas conforme aux exigences du professorat : trop assurés, ils n'acceptent pas la remise en cause des propositions et freinent le dialogue. Inversement, les personnes qui d'entrée se dévalorisent ne permettent pas au jury d'adhérer à minima à leur projet.

b. Prestation non-verbale, utilisation du corps et de l'espace

Il faut prendre en compte la situation spatiale entre le tableau, le candidat et le jury, afin de favoriser la meilleure compréhension possible tout en conservant une distance maîtrisée (ni

rigide, ni familière). De fait, il convient de trouver un équilibre entre une attitude d'enseignant et celle attendue lors d'un oral de concours (quelques exemples : attendre d'être invité à entrer dans la salle, organiser ses documents afin de ne pas tout étaler indistinctement, ne montrer que ce qui doit l'être et dans l'intérêt de la démonstration, etc.). Le candidat doit adopter une posture ouverte, positive mais mesurée, préfigurant celle d'une future situation d'enseignement face à des élèves mais également conserver une attitude de retrait vis-à-vis du jury. Encore trop de candidats parlent face au tableau offrant leur seul dos à l'œil des interrogateurs. Le regard est nécessaire à l'échange, il transmet une énergie, encourage le partage et véhicule des valeurs humaines.

c. Utilisation à bon escient des outils et des supports

Le jury a apprécié les supports, souvent pertinents, et visuels réalisés sur les supports papier A3 mis à disposition des candidats lors de la préparation et qui présentent leur démarche ou la séquence proposée. Les candidats ne doivent pas hésiter à investir le tableau mis en salle à leur disposition. Le candidat doit trouver un juste équilibre entre affichage et prestation orale. Les supports de présentation soutiennent la prestation orale, ils ne doivent pas prendre la forme des planches de l'épreuve d'Investigation Méthodique en Design ou être le simulacre d'un projet d'élève. Il faut différencier ce qui est peut-être une aide à la préparation de l'oral, de ce qui est un outil de communication pédagogique, voire une fiche pédagogique. Nous souhaitons également insister sur la maîtrise de l'orthographe qui rendra confiant dans une transmission de qualité aux futurs apprenants.

En conclusion :

Pour réaliser une prestation de qualité le candidat doit témoigner :

- d'efficacité (attention à ne pas complexifier le discours, tout en conservant une forme de générosité),
- d'une bonne gestion du temps imparti de l'épreuve,
- de sa sensibilité et du regard qu'il porte aux démarches de conception et aux productions de Design et de Métiers d'Art ancrées dans l'actualité,
- de l'articulation problématique de design ou métiers d'art/problématique pédagogique,
- d'une solide et ouverte culture des pratiques, enjeux et modalités de conception et de production du Design et des Métiers d'Art ; la culture ne se limitant pas à l'énoncé de quelques grands noms emblématiques
- d'une réappropriation de ses connaissances, savoirs, savoir-faire et méthode dans le cadre d'une situation pédagogique. Les candidats qui annoncent leur plan et qui concluent leur propos valorisent la structuration de leur oral. Cette construction est un révélateur de l'articulation nécessaire de l'ensemble des enjeux de cette épreuve et des qualités attendues d'un futur pédagogue.

4. Remarques spécifiques du jury pour l'option Métiers d'Art

a. Remarques générales

Le candidat au CAPET Métiers d'Art concourt à un poste de professeur d'atelier dans le domaine professionnel de spécialité. Il se doit donc de connaître le référentiel du DNMADE, mais au-delà de son seul domaine professionnel, et ainsi démontrer notamment sa compréhension et sa prise en compte des transversalités disciplinaires.

Cette épreuve ne requiert en effet pas seulement des compétences de spécialiste.

Elle nécessite une aptitude à penser le projet en équipe pluridisciplinaire ; ceci exige une ouverture d'esprit et un regard renouvelé, transversal et contemporain sur sa spécialité. En

conséquence, le jury attend du candidat une posture créative et mobile qui ne peut pas se limiter à la seule démonstration de savoir-faire.

b. Analyse du sujet et problématique qui en découle

Comme tous les autres admissibles au CAPET d'Arts Appliqués, le candidat à l'option Métiers d'Art reçoit, dans le cadre de cette épreuve orale d'admission, un sujet composé de documents iconographiques accompagnés d'une thématique, d'un objectif pédagogique et d'un niveau de classe donné. Comme lors de la session précédente, au moins l'un des documents inclus dans le corpus proposait la mise en œuvre de process artisanaux. Ce choix avait pour objectif de convoquer des connaissances en Métiers d'Art et de solliciter des savoir-faire, même si les documents ne concernaient pas directement le domaine de spécialité du candidat. En effet, le jury attend des postulants Métiers d'Art la capacité à réinvestir un regard technique et une sensibilité aux procédés de fabrication. Il est bien sûr possible d'émettre des hypothèses, d'engager des process et des effets qui conduiront logiquement à la formulation d'une problématique, ramenée cette fois dans la spécialité du candidat. Nous rappelons cependant ici qu'une analyse croisée des documents est indispensable et que le futur professeur de Métiers d'Art ne peut pas en faire l'économie. Les meilleures prestations, que le jury a eu grand plaisir à entendre, ont su interroger le thème, définir la notion proposée et l'ouvrir à des questionnements pour en faire le support même de la séquence. Ces candidats ont été remarqués pour leur posture singulière, s'interrogeant sur leur rôle d'enseignant de métiers d'arts et de design mais encore sur leur rôle au sein d'une équipe pédagogique. Comme l'ont précisé les rapports de jury précédents, la problématique proposée à l'issue de l'analyse doit découler étroitement de cette analyse, sans quoi l'effet de placage arbitraire et rédhibitoire d'une séquence est quasiment inévitable. L'origine de la situation d'enseignement proposée se trouve bien dans la confrontation des documents, confrontation de laquelle doit émerger une problématique qui sera le cœur des apprentissages visés.

c. La séquence

Le jury a constaté sur ce point un certain nombre de points positifs. Dans l'ensemble, les candidats connaissent bien le référentiel de leur spécialité. Ils organisent, prennent en compte les situations de stage, etc. et structurent avec pertinence l'enchaînement des séances. Des capacités à gérer l'atelier, les dispositifs pédagogiques choisis, le rôle de chacun, y compris évidemment celui de l'élève, sont clairement posés. Certains candidats investissent véritablement une transversalité pédagogique, comprise, assimilée et intégrée à la démarche de projet. Ils ont convaincu le jury de leur capacité à travailler en équipe et à concevoir un projet dans lequel la collaboration est pensée comme impérative. Dans tous les cas, les savoir-faire techniques maîtrisés animent le projet d'enseignement présenté. S'il est fondamental d'avoir des connaissances techniques solides, il est tout aussi fondamental de mettre en œuvre une démarche de projet.

d. Pertinence à justifier ses choix et entretien avec le jury

L'entretien a souvent révélé des candidats ouverts et disponibles, aptes à se remettre en question, à reconsidérer une partie de leur séquence, ce qui est très encourageant. Globalement, les échanges ont été constructifs et le jury a su apprécier les candidats capables de recul, de mobilité intellectuelle. Dans l'ensemble les candidats admissibles ont fait preuve d'une solide culture générale. On reconnaît enfin une justesse d'expression, des capacités à utiliser un vocabulaire spécifique et des techniques appropriées. Savoir analyser, faire preuve de recul, situer sa spécialité dans le monde artistique et l'ouvrir aux créations contemporaines sont des qualités attendues du futur professeur d'atelier. Le présent rapport se propose avant tout de guider les futurs candidats dans la préparation à l'épreuve de Mise en Situation Professionnelle, rappelons que la lecture patiente et réfléchie des rapports de jurys est indispensable à la compréhension des enjeux d'un concours.

ÉPREUVE d'ENTRETIEN À PARTIR d'UN DOSSIER

L'épreuve consiste en la soutenance devant un jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes).

Préambule :

Au-delà de l'exercice formel, l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier est l'occasion privilégiée par le jury pour apprécier ce qui anime, sur le fond, l'engagement d'un futur enseignant. C'est une des rares épreuves dans laquelle la perspective de l'exercice du métier est éclairée par le parcours créatif et professionnel du candidat. C'est une rencontre, et un moment d'échange pour se positionner en tant que créateur, et en tant que futur enseignant face aux enjeux et mutations de nos disciplines. Le jury a notamment apprécié la sincérité, l'humilité et l'engouement communicatif de certains candidats qui témoignent d'une curiosité et d'un esprit constructif bienvenus.

1. La forme du dossier :

La qualité de présentation des dossiers est importante pour saisir les compétences analytiques, pédagogiques et professionnelles du candidat. Le jury attend d'un futur enseignant en arts appliqués que le dossier soit un objet de communication, hiérarchisé et efficace. Les choix graphiques, typographiques et de mise en page éclairent sur le recul réflexif et les compétences du candidat. La lecture de ce dossier doit être fluide et aisée pour le jury. Il est donc recommandé de ne pas produire un dossier excédant quarante pages et d'équilibrer les deux parties (partie professionnelle et pédagogique). La densité de contenu n'est pas synonyme d'efficacité et d'esprit de synthèse.

2. Le contenu du dossier :

La thématique :

Les thématiques proposées cette année ont souvent soulevé des questionnements liés à l'environnement, à l'écologie, au recyclage, au D.I.Y., à l'éco-design. Ces propositions démontrent un ancrage dans des problématiques contemporaines. Néanmoins, les thématiques doivent révéler une vision singulière et personnelle des enjeux contemporains du design et des métiers d'art. L'écueil est de vouloir proposer un projet « tendance » qui ne correspondra pas toujours à la sensibilité initiale du candidat. Les candidats doivent construire un argument et son développement avec recul et pertinence en s'appuyant éventuellement sur un travail de recherche, d'étude ou sur son expérience professionnelle. Bien que le jury reste ouvert à toutes réflexions et propositions pour autant qu'elles seront étayées, certains candidats se sont quelquefois engagés dans des thématiques qu'ils ne maîtrisaient pas ; si le dossier aura pu faire parfois illusion, l'échange avec le jury aura dans ce cas manifestement révélé les lacunes et les confusions.

Les dossiers les plus pertinents proposent des thématiques riches et ouvertes, ils sont bien structurés et argumentés, usant d'un vocabulaire précis et nourris de références contemporaines diverses : textuelles, philosophiques, littéraires, visuelles, design et autres champs académiques ou artistiques.

L'équilibre des deux parties :

La partie professionnelle est souvent trop dense et ne met pas suffisamment en lumière la thématique choisie. La partie pédagogique est quelquefois à peine développée voire totalement absente. C'est irrecevable dans les attendus du concours. Il arrive encore que l'articulation entre la partie professionnelle ou résultant d'une recherche ou expérience personnelle et la partie pédagogique ne soit pas toujours claire. Cette liaison ne doit pas paraître artificielle.

La problématisation :

La problématisation est essentielle : cette phase permet de connecter la partie professionnelle aux propositions pédagogiques. Cette étape exige de la part du candidat une prise de hauteur et un positionnement en tant que futur pédagogue capable de poser un questionnement en lien avec des enjeux contemporains du design et des métiers d'art. Le jury a constaté que les problématiques sont parfois vides de sens et inutilement complexes. Il est conseillé de vérifier en conclusion la cohérence de la séquence pédagogique envisagée avec la problématique énoncée.

L'iconographie et les références :

Les démonstrations les plus éclairantes sont appuyées par des images, citations, tableaux, schémas sources. Ces références nourrissent la réflexion émergente et dépassent le statut illustratif. Leur précision, leur singularité et leur ancrage aussi bien dans le domaine du design que des métiers d'art démontrent la capacité du candidat à effectuer une veille du domaine. Les légendes accompagnant les visuels sont articulées au propos développé. Des repères chronologiques peuvent être parfois éclairants. Néanmoins, il ne s'agit pas de dresser un historique linéaire du design, au risque de figer le questionnement.

Il est vivement recommandé aux candidats de s'appuyer sur les spécificités de leur expérience et leur posture professionnelle pour enrichir et personnaliser leur dossier.

3. L'exploitation pédagogique :

Cette deuxième partie de la démonstration a pour enjeu d'explorer les potentiels axes pédagogiques au cœur de l'expérience et des questionnements professionnels du candidat et de présenter des dispositifs pédagogiques adaptés à un niveau scolaire et assortis des méthodes en jeux et des modalités matérielles.

Dans la construction de leur séquence, beaucoup de candidats proposent d'aborder des problématiques très complexes, comprenant un grand nombre d'objectifs pédagogiques, voire même un cheminement exhaustif d'une démarche de création en design. Le jury suit alors pas à pas les différentes étapes du projet, bien souvent calqué sur une démarche professionnelle type, survolant des dispositifs "classiques" et peu renseignés. Beaucoup de contenu, peu de méthodes.

Pour faire état de ses qualités d'enseignant, il est plutôt conseillé d'adopter la démarche inverse : aborder une notion à la fois, se focaliser sur un objectif pédagogique bien identifié, proposer un dispositif créatif et précis. Le jury aimerait en effet apprécier la créativité, la subtilité, la singularité du candidat dans sa manière de faire acquérir aux apprenants de nouvelles compétences.

À chaque étape de la séquence, l'apprenant doit pouvoir énoncer les compétences que l'on cherche à lui faire acquérir. Il doit savoir ce qui est visé. Est-il dans une phase d'ouverture,

de découverte ou de synthèse ? En recherche de diversité ou d'un objectif mesurable ? Dans quel champ et avec quelles limites ? Cherche-t-il à extraire des données d'un objet d'étude ? Lesquelles et avec quels outils ? Etc.

Place et statut de l'élève.

Conscient des attentes, l'élève doit pouvoir dans le dispositif proposé comparer ses différentes productions et connaître les critères de distinction, pour avancer dans la direction la plus fertile. C'est cette recherche de cohérence qui doit être visée par les critères et les modalités des évaluations formatives.

Un grand nombre de candidats confond le fait de "faire l'expérience" avec le fait d'"expérimenter". Si les dispositifs permettent bien de "faire l'expérience" d'une technique (par exemple : découper, plier, coller), ils ne permettent pas toujours en revanche d'acquérir une "démarche expérimentale", car le dispositif ne prévoit pas par exemple de formuler plusieurs hypothèses avec une visée et des critères permettant de comprendre le rôle de chaque manipulation dans l'obtention du résultat. Là encore, la technique ne fait pas sens en elle-même, mais ce sont bien les consignes, les contraintes, le champ d'action et l'objectif poursuivi proposés qui rendront le dispositif opérant.

4. L'oral :

La présentation orale du dossier (30 minutes) :

Les candidats peuvent s'appuyer sur le dossier envoyé au jury et éventuellement sur des extraits spécifiques qui en sont tirés. Aucune pièce supplémentaire ne peut être présentée lors de cet oral. L'usage éventuel d'un ordinateur doit servir à enrichir la démonstration. Il ne doit pas se réduire à reproduire le dossier ce qui rend la présentation peu dynamique et peu créative.

Le jury a constaté une bonne connaissance des attendus de l'épreuve comme des nouveaux référentiels liés au design et aux métiers d'art (particulièrement STD2A ou DNMADE pour les métiers d'art). Les candidats argumentent en utilisant un vocabulaire spécifique et approprié. Le jury encourage les candidats à bien exploiter ces 30 minutes de présentation et à bien équilibrer leur démonstration entre l'approche professionnelle et pédagogique mais aussi à dynamiser, préciser et clarifier leur démonstration en exploitant les supports mis à leur disposition (le tableau par exemple).

Cet oral est l'occasion pour le candidat de préciser, d'éclairer certains objectifs, certaines hypothèses de son dossier mais aussi de réorienter certains points des séquences pédagogiques. Le jury a apprécié la capacité de certains candidats à questionner leur propre démarche.

Il est recommandé d'apporter une attention particulière à la conclusion de cet oral. Celle-ci est souvent présentée trop rapidement et paraît de ce fait superficielle. Le sens de la nuance ainsi que le recul critique sont deux facteurs essentiels à mettre en lumière durant l'épreuve.

L'échange avec le jury (30 minutes) :

Le temps d'échange est un temps de remédiation où le candidat doit être capable de rebondir face aux questions du jury afin d'améliorer les séquences proposées. Cet entretien est l'occasion d'étayer certains points du dossier, de recadrer les séquences pédagogiques afin de cerner les compétences pédagogiques du candidat. Le jury a apprécié les prestations des candidats à la posture mobile, ouverts au dialogue, anticipant les questions et qui sont dans l'acceptation de révision argumentée et maîtrisée de certains postulats. Les échanges les plus riches ont été ceux durant lesquels les candidats n'ont pas dévalorisé leurs propositions mais

ont su les affiner et les faire évoluer, témoignant ainsi de leur capacité à assouplir et moduler en temps réel les dispositifs pédagogiques proposés.

5. Conseils et conclusion :

Comme lors de la précédente session, le jury relève une hétérogénéité des profils selon que la candidature fait suite à une pratique préalable au sein d'un établissement, à une formation en ESPE, à une formation académique ou à un stage. Une partie des candidats est tout à fait familière ou informée des conditions d'exercice du métier, une autre à minima. Certains n'ont par contre aucune connaissance des programmes et des méthodologies d'enseignement, au détriment d'une réflexion consistante sur leur futur métier. Il est en conséquence vivement conseillé de fréquenter les textes fondamentaux, notamment les référentiels et notes d'accompagnement du BAC STD2A et du DNMADE mais également les ouvrages de référence en pédagogie. Il est expressément recommandé pour une juste approche des contenus et modes de formation de visiter les portes ouvertes des établissements dispensant la formation STD2A et les formations supérieures des domaines du design et des métiers d'art.